

Tribune

Le pays, un espace de solidarité

*Nous republions ici une tribune diffusée par l'Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays (ANPP) et signée par deux élues dont la présidente de l'Association : **Mélanie Thomin, députée du Finistère***

Dans cette tribune, elles défendent, à partir de l'exemple breton, le pays comme espace de coopération et de solidarité au quotidien.

Notre débat public est aujourd'hui colonisé par le motif des fractures entre France des métropoles et France périphérique. Pourtant, sur le terrain, jamais la prise de conscience n'a été aussi forte de la nécessité de coopérer. Tout d'abord parce que, sur une planète qui s'épuise, la coopération entre territoires urbains et ruraux s'impose, afin d'orchestrer une gestion sobre et équitable de ressources en voie de raréfaction - eau, sols, minéraux, biodiversité – et de préserver la vitalité des écosystèmes. Ensuite parce qu'il est urgent de réancrer l'action politique aux réalités vécues à l'échelle des bassins de vie, territoires par excellence des solidarités du quotidien.

Or c'est précisément toute l'histoire et tout le sens des pays de Bretagne, du pays de Morlaix à celui d'Auray, que d'avoir su tirer parti des complémentarités entre les campagnes et les nombreuses petites villes qui maillent le territoire breton pour fédérer leurs forces autour de projets partagés. Ces dynamiques sont aujourd'hui mises à mal par des décisions nationales qui privilégient les logiques de guichet au détriment des territoires de projet.

L'esprit de cohésion et l'ingénierie du développement local qui ont sous-tendu le mouvement des pays résistent malgré tout. Qu'elles soient labellisées « Pays », « Pôles métropolitains » ou « PETR », ces ingénieries continuent de tisser les liens entre territoires littoraux et intérieurs, entre villes, bourgs et villages. Cette capacité à tisser les solidarités plutôt qu'à opposer est fondamentale. Car aucun territoire ne peut plus prétendre avancer seul. Les métropoles savent qu'elles ne peuvent compter sur leurs seules ressources internes pour se nourrir, se renouveler ; elles savent aussi qu'elles ne peuvent continuer de concentrer habitants, capitaux, emplois, services, sans se soucier

des répercussions sur les territoires avoisinants. Les territoires ruraux, pour leur part, savent qu'ils ont besoin des portes vers l'économie-monde que sont les grandes villes.

Quant aux Bretonnes et aux Bretons, qu'ils habitent le pays COB (Centre-Ouest Bretagne) ou le pays de Redon, tous deux situés aux confins de trois départements, ils circulent chaque jour sans se soucier des frontières administratives. C'est à l'échelle de ces territoires de vie, au sens fort du terme, que s'écrit l'avenir de notre prospérité bretonne. Qu'il s'agisse de réindustrialisation, de souveraineté alimentaire ou de réduction des gaz à effet de serre, aucun des grands desseins européens contemporains ne pourra prendre corps sans alliances équilibrées entre territoires ruraux et urbains.

Encore faut-il que liberté soit donnée à ces territoires pour s'organiser, et que ces dynamiques soient encouragées, plutôt qu'ignorées. La Région porte une responsabilité particulière : celle de cultiver cet héritage breton plutôt que d'assister à sa dilapidation. À l'heure où les fractures se creusent dans notre société – sur les enjeux de l'eau, du logement, de l'agriculture – il est temps de renouer avec l'esprit de construction et de dialogue qui fut celui des bâtisseurs de pays, tel Paul Houée dans le Mené. Sans nostalgie mais parce que cet état d'esprit, vivace partout en Bretagne, peut redevenir le ferment de coalitions inédites sur tous les grands sujets de notre vie collective.



Aziliz Gouez, conseillère régionale de Bretagne et vice-présidente de Nantes métropole, et Mélanie Thomin, députée du Finistère et présidente d'ANPP - Territoires de projet.

Le Télégramme 6 février 2026

(Photo BCO/Sevenaduriou)